

labour:
l'enseigne va-t-il entraîner
par le bas? =>

Demain
Le statut des profs
est-il vraiment enviable ?

Nos intervenants

Marie Jaspers est docteure en sciences mathématiques et chef de travaux honoraire à l'ULiège. Elle assure bénévolement des remédiations pour les élèves du secondaire supérieur dans la région de Liège.

Dominique Lafontaine est professeure ordinaire en sciences de l'éducation à l'ULiège. C'est la « Madame Pisa » de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Jean-Paul Lambert est l'ancien recteur de l'USaint-Louis à Bruxelles. Il est membre du Cerec (Centre de recherche en économie) et expert des questions d'enseignement.

Julien Nicaise est administrateur général de Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), le pouvoir organisateur des écoles officielles.

Christine Toumpsin est directrice de l'Institut Notre-Dame à Anderlecht (primaires). Elle est également la présidente du Collège des directeurs des écoles fondamentales du libre.

Marc Romainville est professeur ordinaire à l'UNamur et responsable du service de pédagogie universitaire. Il a notamment collaboré à la mise en œuvre du Pacte d'excellence.

Roland Lahaye est le secrétaire général de la CSC Enseignement, la Confédération des syndicats chrétiens.

Benoît Galand est professeur en sciences de l'éducation à l'UCLouvain, spécialiste du harcèlement scolaire et des difficultés de comportement en milieu éducatif.

Véronique de Thier est responsable politique à la Fapeo, la Fédération des parents de l'enseignement officiel.

Fred Mawet est depuis sept ans secrétaire générale de l'ASBL Changements pour l'égalité, un mouvement spécialisé sur les questions de l'enseignement.

Vivian Collard enseigne les langues aux élèves de 5^e et 6^e secondaires du Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve.

clinés en programme au niveau de chaque réseau. Pour les 1^{er} et 2^e primaires, c'est demain ou plutôt dans quelques jours. Clairement, certains enseignants ne seront pas suffisamment préparés pour la rentrée. Les changements sont trop rapides. Ce n'est pas faute de l'avoir dit à la ministre... » Heureusement, les réseaux chargés d'élaborer les programmes ont pris les devants bien avant le vote au Parlement.

Plus critique, Benoît Galand (UCLouvain) déplore toujours le manque de place accordée aux enjeux environnementaux. « L'été que l'on vient de vivre nous montre que le changement climatique va avoir un impact concret sur nos vies. Où apprend-on l'importance de la dépendance énergétique ? A part en voyant le prix à la pompe. Ces questions ne sont pas suffisamment présentes dans les référentiels. De ce que j'en ai vu, c'est plutôt du saupoudrage. Plus l'école sera en retard sur ces questions, plus les jeunes se poseront la question du sens de l'école. »

« La mort de l'enseignement technique »

Avec des référentiels identiques pour tous jusqu'à la 3^e secondaire et l'allongement du tronc commun, l'orientation vers les filières techniques et professionnelles sera plus tardif. « Le Pacte aura parmi ses conséquences désastreuses la mort de l'enseignement technique », dénonce Marie Jaspers. « Des jeunes passionnés par le manuel devront se faire massacrer dans un enseignement général qu'ils exècrent. »

La plupart de nos interlocuteurs et interlocutrices s'opposent à cette vision. « Il ne faut pas se mentir. A l'heure actuelle, l'orientation vers le qualifiant est souvent vécue comme un échec. La clé est avant tout de travailler à la question du choix », soutient Véronique de Thier, de la Fapeo. « On ne va pas valoriser le qualifiant si on continue de dire à un élève qu'il ira vers cet enseignement s'il ne réussit pas dans le général. »

« Ce que l'on peut déplorer avec le Pacte, c'est que l'on parle moins de la réforme du qualifiant », ajoute Dominique Lafontaine. « Or, il serait catastrophique d'implémenter le tronc commun en laissant en l'état l'enseignement qualifiant. Cette filière est considérée comme une filière par défaut. » On sait par contre que cette réforme fait partie des dossiers prioritaires pour les prochains mois.

Derrière les changements qu'induit le Pacte, la Fédération Wallonie-Bruxelles s'apprête à tendre vers le modèle éducatif des pays nordiques pour remonter dans le classement international. Mais notre chère Communauté française en

partage-t-elle les caractéristiques ? « Il y a effectivement des différences culturelles », admet Dominique Lafontaine. « Dans les pays du nord de l'Europe, les enseignants sont extrêmement respectés et valorisés par la société. Ce qui est difficile à changer d'un coup de baguette magique. En outre, la société nordique est plus intégrative et moins compétitive. Le stress de l'échec à l'école est bien moins présent. »

Le modèle nordique, une utopie ?

Fred Mawet, de l'ASBL Changement pour l'égalité, nuance : « Certains disent que notre société n'est pas la société nordique, mais l'école influence la société. Il faut avant tout que les enseignants arrêtent d'utiliser la carotte et le bâton pour mettre les élèves au travail. » En allant vers la fin du redoublement ? « Alors, personne n'a interdit le redoublement », assure Dominique Lafontaine. « Les gens font un amalgame entre tronc commun et fin du redoublement. Actuellement, la balise est relativement floue, fixée dans le décret sur les objectifs d'amélioration du système éducatif. » Concrètement, la Fédération voudrait, d'ici 2030, réduire le taux d'élèves en retard scolaire de moitié. « Le redoublement a certes diminué ces dernières années, mais on arrivera jamais à l'objectif poursuivi. »

Pour Jean-Paul Lambert, il s'agit d'un premier pas, « très timide », vers le modèle nordique. « Il reste quelques questions épineuses à résoudre avant de nous en rapprocher vraiment. » Il cite

d'abord la qualité des enseignants. « Les candidats à la formation de prof en Finlande font l'objet d'une sélection extrêmement rigoureuse à l'entrée de leurs études supérieures. Cette sélection est perçue comme socialement acceptable en Finlande, mais pas chez nous. En outre, le profil actuel des candidats à la formation de prof en FWB est plutôt faible. Je ne pense pas que l'allongement d'un an de la formation prévue par la RFIE (la Réforme de la formation initiale des enseignants, NDLR) pourra changer grand-chose à cet état de fait. » Comme deuxième différence, il pointe la disparité entre les écoles et le libre choix des parents. « Dans les pays nordiques, les écoles sont globalement de qualité comparable de sorte que les parents n'ont pas à s'inquiéter du choix de la meilleure école. Ils choisissent simplement celle qui est proche de leur domicile. » Rien de tel en Communauté française où la ségrégation sociale et académique reste importante.

On le voit, nous sommes donc encore loin du modèle nordique...

Le Pacte d'excellence, quels changements cette année ?

A l'occasion de cette rentrée scolaire, le Pacte pour un enseignement d'excellence – fruit d'un travail collectif entamé en 2015 – s'apprête à entrer dans une nouvelle dimension. Pièce maîtresse du Pacte, le tronc commun s'installera pour les élèves de la 1^{re} et 2^e primaire. Ce tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire vise à assurer progressivement un apprentissage commun de la 1^{re} maternelle à la 3^e année de l'enseignement secondaire.

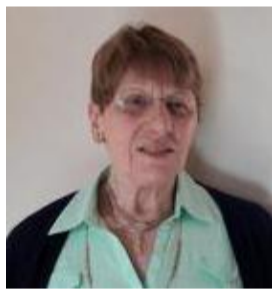
A terme, tous les élèves scolarisés en Communauté française suivront ainsi les mêmes cours jusqu'à l'âge de quinze ans, et non plus quatorze. L'orientation vers l'enseignement technique ou professionnel sera, par conséquent, plus tardif. En parallèle, le tronc commun implique l'entrée en vigueur de neuf nouveaux référentiels disciplinaires communs à l'ensemble des réseaux (à

eux de les traduire en programme par la suite) et adaptés aux enjeux du XXI^e siècle. Ils remplaceront les socles de compétences revus pour la dernière fois il y a 25 ans. A côté des matières communément enseignées (les mathématiques, le français, les sciences, etc.), la formation manuelle, technique, technologique et numérique fera son grand retour afin de permettre aux élèves de poser un choix éclairé et non un « choix par défaut » à la fin du tronc commun.

Pour amortir ces changements, les enseignants pourront compter sur plusieurs mesures parmi lesquelles l'accompagnement personnalisé pour les élèves du primaire avec la possibilité d'avoir deux enseignants en classe. « Il ne faut pas croire, il y a de bonnes choses dans le Pacte et, a contrario, d'autres qui amènent plus d'incompréhension », nuance

d'emblée Christine Toumpsin, directrice de l'Institut Notre-Dame à Anderlecht. Parmi les « mauvaises choses », elle cite le changement d'attribution des dépenses. « Des budgets avaient été accordés pour la mise en place de périodes FLA (des périodes destinées au renforcement du français). Ce projet s'est avéré trop coûteux et donc les politiques l'ont arrêté. A partir de cette année, nous aurons des périodes pour avoir deux enseignants en classe à certains moments. Très bien, mais en attendant nous devons continuer nos plans de pilotage (sorte de contrat d'objectifs que chaque établissement doit remplir, NDLR) qui visaient l'amélioration du français sans ces heures FLA. Ce que les politiques donnent d'un côté, ils le reprennent de l'autre parce qu'ils ont fait les mauvais calculs. »

E.B. ET C.H.N



Le Pacte aura parmi ses conséquences désastreuses la mort de l'enseignement technique

Marie Jaspers
Docteure en sciences mathématiques et chef de travaux honoraire à l'ULiège

”

L'allongement du tronc commun devrait aboutir à une réduction des inégalités, avec même une légère amélioration de la performance moyenne

Jean-Paul Lambert
Membre du Cerec et expert des questions d'enseignement

”

AVIS OFFICIEL

20012248

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES TRIBUNAL DE LA FAMILLE

Publication faite en exécution de l'article 120 du Code civil

Par jugement du 19 octobre 2021, la 6^{ème} chambre TF du tribunal de la famille francophone de Bruxelles a déclaré l'absence de Marc LIBERT, né le 6 décembre 1963 à Ottignies, domicilié en dernier lieu à 1000 Bruxelles, rue du Marché aux Porcs 30 bte 16, rayé pour l'étranger le 13 mars 2006.

Pour l'extrait conforme,
Le greffier,

S.LATONA

20012248